

*Un quart
de siècle* d'engagement et
d'accomplissement



« Ne perdez pas le sens de la fête.
Mais la fête n'existe que dans la mesure
où elle est fondée sur la mémoire.
Et la mémoire, c'est le rappel constant
de tout ce que nos pères ont fait,
nos mères ont fait.
De tout ce que les agriculteurs ont fait hier,
il y a 100, 50, 30 ans.
Ce sont les routes sur lesquelles on marche.

Parce que la fête,
c'est se rappeler ce qu'on a fait. »

Jacques Brodeur, sociologue



La mission

Dans le but d'assurer à tous les producteurs de bovins du Québec le meilleur revenu net possible, procurant ainsi une qualité de vie décente, la Fédération des producteurs de bovins du Québec se donne pour mission :

- de soutenir le développement et la croissance des entreprises, de la production et de l'ensemble de l'industrie bovine du Québec, en vue d'offrir à notre client ultime, le consommateur, un produit de qualité répondant à ses exigences;
- de gérer efficacement les mécanismes de mise en marché collectifs, tout en respectant le rythme de développement de chaque secteur de production;
- de supporter la mise en commun de préoccupations particulières aux secteurs de production ainsi que la recherche de solutions pouvant bénéficier à l'ensemble des producteurs.

Sommaire

Message du président _____	2
Le Comité exécutif _____	4
Les activités générales de la Fédération _____	5
Comités et relations externes _____	9
Le Conseil d'administration _____	10
Les activités de mise en marché _____	11
Mise en marché et négociation _____	18
Les activités en aval de la production _____	19
Message du secrétaire _____	22
Les syndicats régionaux _____	24

Un quart de siècle d'engagement et d'accomplissement

L'année 2006, aura été riche en événements et en multiples avancées. Plus que tout, elle aura été marquée par la consolidation de nos partenariats et de nos avancées en aval de la production. Ce rapport annuel 2006 reflète aussi, bien que de façon non exhaustive, les réalisations des acteurs de notre Fédération. Il expose les principales actions menées au cours de l'année et met en lumière les hommes et les femmes qui ont permis de faire évoluer notre Fédération et nos cinq secteurs de production.

L'année se termine en s'ouvrant sur l'avenir, avec cette consultation publique qu'est la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois et par la célébration de notre Plan conjoint, **d'un quart de siècle d'engagement et d'accomplissement**. Cet anniversaire nous offre l'occasion de nous rappeler la portée et la force de cet instrument collectif privilégié et d'en reconnaître la modernité. Les récents événements vécus dans notre production nous confirment presque quotidiennement que le Plan conjoint est toujours un outil d'actualité.

Les nombreuses réalisations issues du Plan auront fondamentalement permis de prendre en main les rênes de notre secteur de production et d'assurer, à l'ensemble des producteurs, le meilleur revenu net possible, des conditions de ventes plus convenables et, surtout, plus équitables entre nous. Les acquis sont nombreux. Notons, au passage, l'instauration de la garantie de paiement, la création des quatre agences de vente, piliers de notre Fédération, et les conventions de mise en marché auxquelles doivent se conformer les acheteurs, ainsi que les fonds de recherche et les programmes de promotion.

L'année 2006, aura aussi été marquée par la diversité des réalisations. Parmi ces accomplissements, je soulignerais que le 24 mars 2006, la Fédération présentait en séance publique devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), l'ensemble de ses actions de mise en marché réalisé au cours des cinq dernières années, pour les cinq secteurs de production sous sa responsabilité. Dans son rapport, la RMAAQ félicitait la Fédération pour les orientations choisies tout en lui demandant de consolider ses acquis. La Régie souhaite ardemment que la Fédération poursuive la réorganisation de la mise en marché, qu'elle consolide ses investissements dans le secteur de la transformation et qu'elle simplifie le processus décisionnel, tout en conservant la synergie offerte par le regroupement des cinq secteurs de la production bovine au sein de la Fédération.

Les crises successives qui ont jalonné le parcours de notre Fédération ont catalysé nos plus grandes avancées. Deux ans après le siège devant les installations d'abattage, qui aurait prédit ce dénouement ?



Message du président

Parce que les producteurs sont passés de la parole aux actes, ils en récoltent aujourd'hui les fruits. L'acquisition de Levinoff-Colbex est un bel exemple qui démontre une fois encore que la force du nombre est un levier extraordinaire. Cette entreprise collective, obtenue grâce à la ténacité et à l'implication de l'ensemble des producteurs, doit être aujourd'hui soigneusement préservée. Le syndicalisme d'affaires, marchant côte à côte avec un syndicalisme de revendications, nous commande de nouvelles perspectives, nous oblige à relever de nouveaux défis. Chose certaine, Levinoff-Colbex est déjà bien positionnée et prête à affronter les défis futurs.

Le constat est similaire pour Réseau Encans Québec s.e.c. (REQ), une acquisition effectuée en 2002, en partenariat avec l'industrie. Ce projet, qui répondait directement à une demande des producteurs, doit être maintenu, tout comme l'abattoir Billette, acquis en 2004. Forts de ces partenariats d'affaires, les producteurs veulent, aujourd'hui encore, maintenir des entreprises viables et les faire évoluer. Ils veulent ainsi sécuriser l'écoulement de leurs produits, tout en maintenant la compétitivité entre les acheteurs pour favoriser l'obtention du meilleur prix possible pour le producteur.

L'engagement des producteurs est avantageux, mais la pérennité et le succès de nos actions en aval de la production ne seraient viables sans l'appui financier des gouvernements fédéral et provincial. Et là, nos demandes ne sont pas encore satisfaites ni pour l'un ni pour l'autre. Pourtant, eux-mêmes tireraient profit de leur implication financière.

ET LA SUITE ?

Quant à l'année 2007, j'entrevois d'ores et déjà qu'elle apportera son lot de défis à relever. Certains enjeux cruciaux solliciteront encore la ténacité de chacun. L'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et la gestion des matières à risque spécifiées (MRS) et des animaux morts nécessitent des gestes concrets et innovateurs. Le dossier de l'environnement figure lui aussi dans notre liste des priorités. À l'aube de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, qui tiendra ses audiences à travers le Québec en 2007, il nous importe de réitérer notre engagement à produire une viande saine, de qualité, au plus bas coût possible. Pour y arriver, la réglementation gouvernementale se doit d'être plus cohérente et adaptée à notre environnement d'affaires. Le soutien financier de l'État, quelles que soient ses formes, demeure aussi un incontournable.

L'existence même de la Commission met également en lumière nombre de défis fondamentaux. Les menaces sont nombreuses, mais des opportunités n'attendent qu'à être saisies. La production bovine doit occuper davantage de place dans le paysage agricole québécois et canadien. Les producteurs de bovins doivent alimenter ce débat, déclarer présents afin d'assurer un bel avenir à leur secteur de production. Il importe donc que toutes nos forces vives travaillent plus que jamais en étroite collaboration, avec cohésion et détermination. C'est notre marque de commerce, la clé de nos succès! Je vous invite donc à poursuivre dans cette voie pour que le prochain quart de siècle soit tout aussi riche d'accomplissements!

Michel Dessureault,
Le président



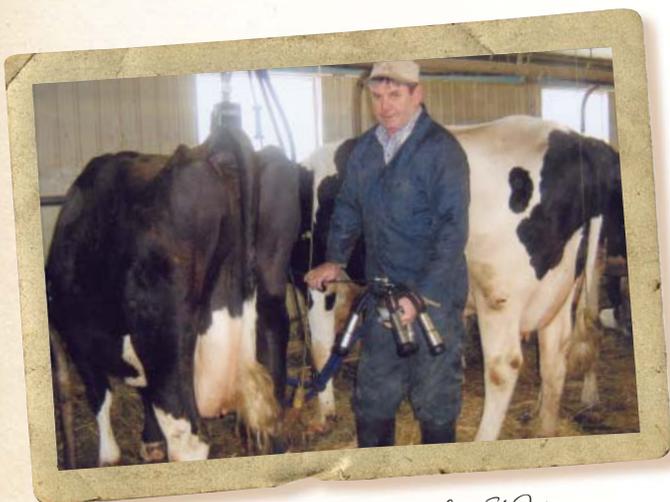
*« Ce que j'aime le plus
en agriculture, c'est ce sens
de la continuité qu'il faut avoir,
tout en innovant sans cesse! »*

Michel Dessureault

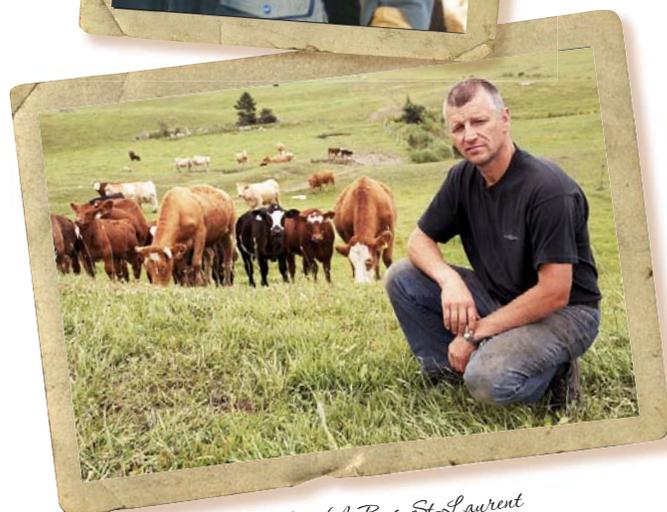
Le Comité exécutif

Le Comité exécutif est formé du président de la Fédération, du vice-président et de trois membres, tous élus par et parmi les membres du Conseil d'administration. Il voit au suivi des décisions du Conseil d'administration et à la gestion courante des opérations de la Fédération. Il agit également comme Comité des finances de la Fédération et s'est réuni à 8 reprises en 2006.

Michel Daigle, Saint-Hyacinthe



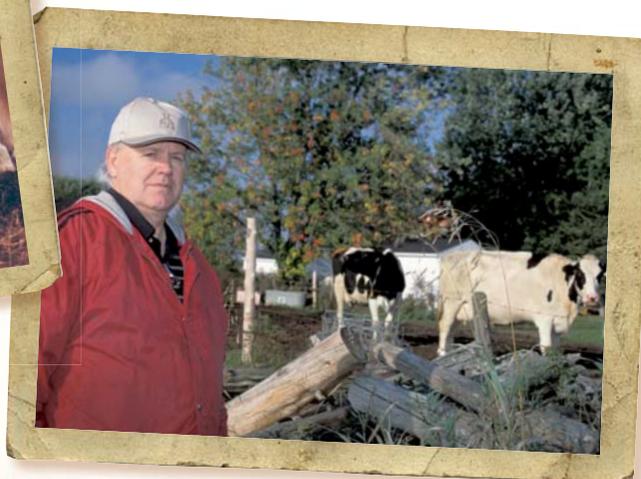
Omer Bouchard, Saguenay - Lac-St-Jean



Claude Viel, Bas-St-Laurent



Denys Beaudet, Québec



Michel Dessureault, Président

*Un autre exemple d'engagement :
parce qu'en parler c'est bien,
mais le réaliser, c'est mieux !*

Activités générales de la Fédération

*Plusieurs actions ont jalonné
le parcours des 25 ans du Plan
conjoint des producteurs de bovins.
Parce qu'une multitude de petites
décisions individuelles créent un
ensemble, voyez ce que des
décisions collectives engendrent
comme accomplissements.
En voici quelques-uns relatés
pour l'année 2006.*

SÉCURITÉ DU REVENU

Fonds d'assurance et taux de cotisation

L'ensemble des fonds d'assurance à La Financière agricole du Québec (FADQ) est déficitaire de l'ordre de 600 M\$. Les compensations d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) devraient avoisiner les 900 M\$ en 2006-2007. Sauf dans celui des veaux de grain, les fonds d'assurance des productions bovines sont également négatifs. La crise de l'ESB et la croissance rapide du taux de change du dollar canadien ne sont pas étrangères à cette situation.

Mise à jour des modèles de ferme

Débutées en 2004, les enquêtes sur les nouveaux coûts de production des veaux de lait et des veaux de grain ont été complétées à la fin du mois de juin 2005. Les derniers modèles sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2007. Les nouveaux modèles collent mieux à la réalité d'aujourd'hui, mais ils ne changeront pas grand chose dans le niveau des compensations.

Dans les secteurs des bouvillons d'abattage et des veaux d'embouche, les enquêtes sur les nouveaux coûts de production sont presque complétées et les modèles s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2008.

Évaluation périodique des programmes complémentaires

À tous les cinq ans, généralement en même temps que le dépôt de l'enquête sur les coûts de production, les programmes complémentaires de La Financière agricole, incluant l'ASRA, doivent faire l'objet d'une réévaluation. L'exercice vise à déterminer si le programme doit être maintenu, reconduit avec ajustements, ou abandonné. Pour maintenir les programmes, il faut démontrer que le risque historique du secteur est mesurable et objectif, que la mise en marché du secteur est ordonnée et efficace et que la production est organisée de façon à obtenir le prix optimal sur le marché.

En 2007, l'évaluation des programmes d'ASRA veaux de grain et veaux de lait se poursuivra. Ceux couvrant les bouvillons et les veaux d'embouche seront évalués à leur tour à l'automne 2007. Ici encore, en raison des enjeux sur la table et de la nécessité de conserver nos programmes, la Fédération assure un suivi étroit à cet exercice.



PAIEMENTS ANTICIPÉS DANS LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a annoncé que le Programme de paiements anticipés, actuellement en place dans le secteur végétal, sera élargi au secteur animal. Dans le cadre de ce programme visant à favoriser la commercialisation des produits agricoles, le producteur pourrait recevoir une avance d'au plus 400 000 \$, dont une première tranche de 100 000 \$ sans intérêts.

Le programme comporte plusieurs contraintes, mais la Fédération continue son analyse en profondeur pour le rendre accessible aux producteurs, dans une version simplifiée, plus économique et adaptée à la réalité des productions animales. L'UPA et les autres fédérations spécialisées sont d'ailleurs mises à contribution pour inciter le gouvernement canadien à améliorer les bases du programme, à accroître l'aide versée aux producteurs, en plus d'en simplifier l'administration.

COOPÉRATIVES DE FINANCEMENT

La Fédération appuie les efforts des 11 coopératives de financement de producteurs de bovins de boucherie pour améliorer la coordination et la synergie entre elles. Depuis le début 2007, le nouveau cadre d'intervention en financement pour les coopératives de la FADQ est en vigueur. Chaque coopérative bénéficie désormais d'une ouverture de crédit pouvant atteindre 5 M\$ pour une période de cinq ans. Afin de traiter individuellement les données de chaque ferme membre d'une coopérative, les systèmes informatiques de la FADQ ont été modifiés. Un geste positif qui contribue à réduire les frais d'administration des coopératives.

FONDS DE GARANTIE DE PAIEMENT

En 2006, les secteurs des veaux d'embouche et des veaux de grain ont continué à cotiser au fonds de garantie de paiement, à raison de 0,1% du montant de vente de chaque bovin. Cette contribution est suspendue depuis le 6 mai 1996 dans le secteur des bovins de réforme, et depuis le 1^{er} janvier 2005 dans celui des bouvillons d'abattage puisque ces secteurs estiment que leurs fonds sont suffisants. Aucune sortie de fonds n'a été enregistrée en 2006.

FONDS DE RECHERCHE

Particulièrement innovante en 2006, la Fédération a accepté de participer à huit nouveaux projets de recherche, doublant ainsi son implication par rapport à 2005 et portant le total des projets terminés, en cours ou amorcés, à 18. Le coût total des projets retenus s'élève à 3 856 485 \$, avec un investissement de 615 674 \$ des producteurs; créant un effet de levier de 6,3 pour 1.

GÉNÉTIQUE : UNE NÉCESSAIRE RÉORGANISATION DES SERVICES

En 2005, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) signifiait à l'industrie, son intention de lui confier une plus grande part de responsabilités concernant les services reliés à l'amélioration génétique bovine. Des consultants ont été mandatés pour poser les premiers jalons de cette réorganisation. Ils ont mené une étude de faisabilité, incluant une large consultation des intervenants concernés. Leur principale recommandation est la création d'un centre d'expertise en génétique et en production bovine comme cela existe déjà dans plusieurs autres productions agricoles.

La contribution du secteur bovin permettra que les priorités et les cibles de ce centre correspondent aux besoins des producteurs. La Fédération demande au MAPAQ de soutenir la création et la pérennité du centre d'expertise, tant sur le plan des ressources humaines que financières.

ENVIRONNEMENT

Amas au champ

Afin de faire reconnaître pleinement la technique d'amas au champ et de dresser un portrait réel de la situation des producteurs, la Fédération a mené des actions spécifiques auprès des décideurs politiques et groupes d'influences. En collaboration avec d'autres fédérations spécialisées, elle a aussi réalisé deux projets majeurs :

- le projet de suivi spécifique d'amas au champ (projet sur trois ans), et auquel participe un grand nombre de producteurs et d'agronomes;
- le projet sur l'analyse de l'efficacité réglementaire qui a démontré que les modifications apportées au *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA) en octobre 2005 ne sont pas cohérentes avec le concept de développement durable.

En poursuivant notre étroite collaboration avec nos partenaires, en augmentant notre bagage de connaissances et en accompagnant les producteurs, nous pourrions amener le gouvernement à modifier le REA pour le rendre cohérent avec le concept de développement durable et mieux adapté aux spécificités de la production bovine.

ENCLOS D'HIVERNAGE

Dans le but d'atteindre la reconnaissance pleine et entière des projets d'enclos d'hivernage par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), des actions spécifiques ont été menées auprès des décideurs politiques. Comme les producteurs, MM. Vallières et Bécharde considèrent que les enclos d'hivernage, tout comme les amas au champ, constituent une solution respectueuse des trois paramètres du développement durable (environnement, économie et cohabitation).

De plus, une résolution a été adoptée au Congrès général de l'UPA et demande que les projets d'enclos d'hivernage soient reçus et analysés par toutes les directions régionales du MDDEP exclusivement sur la base des articles 17 et 18 du REA.



MRS ET ANIMAUX MORTS

La problématique de la récupération des animaux morts et de la hausse des coûts à la ferme et aux abattoirs est une préoccupation constante de la Fédération.

Conformément à une demande de l'Assemblée générale annuelle en 2006, la Fédération a mandaté la firme SNC-Lavalin afin de réaliser une étude de faisabilité visant à évaluer les meilleures solutions pour valoriser les sous-produits d'abattoirs et des animaux morts. Cette évaluation est menée dans le contexte de l'interdiction d'utiliser des matières à risque spécifiées (MRS) dans l'alimentation animale à compter du 12 juillet 2007. À la suite de cette étude, les firmes SNC-Lavalin et Deloitte ont analysé les coûts d'implantation d'une usine transformant les résidus d'animaux en biodiésel. Un mandat d'analyse est également accordé pour évaluer la collecte des animaux morts à la ferme, dans une perspective d'accès à l'ensemble des producteurs au moindre coût.

ÉVALUATION QUINQUENNALE DE LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DU QUÉBEC (RMAAQ)

Le 24 mars 2006, la Fédération présentait, en séance publique, l'ensemble de ses actions de mise en marché pour les cinq secteurs de production sous sa responsabilité. La RMAAQ remettait en novembre 2006, un rapport positif du travail accompli par la Fédération, soulignant, entre autres, la qualité des résultats obtenus ainsi que la collaboration étroite et les efforts déployés dans le développement et l'organisation de la mise en marché des produits visés par le Plan conjoint.

La RMAAQ demande à la Fédération de poursuivre la réorganisation de la mise en marché, de consolider ses investissements dans les secteurs de la transformation et de simplifier le processus décisionnel des secteurs de production tout en conservant la synergie offerte par le regroupement des cinq secteurs de la production bovine.

INFORMATION ET COMMUNICATION

Dans le but de bien faire circuler l'information, plusieurs publications ont été réalisées en cours d'année. Mentionnons certaines : *Bovins du Québec* (4 numéros), *La minute bovine* (8 numéros réguliers), une diffusion mensuelle d'une page dans *Quebec Farmers' Advocate*, à la suite d'une entente entre la Fédération et la Quebec Farmer's Association (QFA) et une série d'articles dans *La Terre de chez nous*. De nombreux outils de communication ont également été préparés pour soutenir les activités de la Fédération et des comités de mise en marché (actualisation du manuel Bœuf Qualité Plus, matériel sur les races de boucherie et autres).

La Fédération et ses employés ont également participé à la journée Portes Ouvertes de l'UPA sur les fermes du Québec, en apportant un support aux fermes laitières et bovines participantes. Encore cette année, la Fédération a collaboré au Congrès du Bœuf et à l'Expo-Bœuf 2006. Les élus et les employés de la Fédération ont également participé à de nombreuses conférences auprès de différents milieux (éducation, milieux agricole et des affaires, producteurs étrangers et autres) pour mieux faire connaître la production bovine québécoise et ses enjeux.

Deux vidéos corporatives sur les abattoirs *Billette* et *Levinoff-Colbex* ont été réalisées. Des versions anglaises sont disponibles. En cette année de célébration du 25^e anniversaire du Plan conjoint, l'actualisation de l'image corporative de la Fédération, une refonte complète de son site Web et la production d'outils de communication variés mobiliseront les ressources en communication de la Fédération en 2007.



LES COMITÉS COÛTS DE PRODUCTION (ASRA)

Pour suivre de près l'application des programmes d'assurance stabilisation des revenus agricoles et l'établissement des coûts de production, des comités spécialisés sont mandatés. Ils sont :

BOUVILLONS D'ABATTAGE

Jacques Desrosiers
Orance Mainville
Denis Ouellet, prés.
Michel Trudel
Sébastien Tremblay
(représentant semi-finition)
André Ricard
(représentant de la Fédération)

NOMBRE DE RÉUNIONS : 6

VEAUX D'EMBOUCHE

Thérèse G. Carbonneau
Pierre Dallaire, prés.
Alain Juneau
Maurice Veilleux
André Ricard
(représentant de la Fédération)

NOMBRE DE RÉUNIONS : 6

VEAUX DE GRAIN

Denis Lahaye, prés.
Gérard Lapointe
Claude Vasseur
Bob Wynands
André Ricard
(représentant de la Fédération)

NOMBRE DE RÉUNIONS : 7

VEAUX DE LAIT

Yves Barbet
Fabien Fontaine
Johanne Poulin
Rémy Pouliot, prés.
André Ricard
(représentant de la Fédération)

NOMBRE DE RÉUNIONS : 6

LES RELATIONS EXTERNES

Les administrateurs représentent la Fédération auprès de plusieurs comités et organisations reliés à la filière bovine québécoise et canadienne afin de véhiculer les positions et défendre les intérêts des producteurs de bovins du Québec.

CLASSEMENT DU BŒUF ET DU VEAU

- Agence canadienne de classement
- Comité québécois de classement

COMMERCE ET EXPORTATION

- Agence canadienne de recherche, développement des marchés et promotion du bœuf
- Canada Beef Export Federation
- Groupe Export agroalimentaire (Québec)

ENVIRONNEMENT

- Comités techniques, amas au champ et enclos d'hivernage
- Comité de suivi du Guide

IDENTIFICATION PERMANENTE ET TRAÇABILITÉ

- Agence canadienne d'identification du bétail
- Agri-Tracabilité Québec (ATQ)

GÉNÉTIQUE

- Comité consultatif provincial (CCP)
- Comité d'orientation et de promotion de l'insémination artificielle bovine (COPIB)
- Congrès du bœuf
- Expo-bœuf

SANTÉ ANIMALE

- Comité consultatif canadien en santé animale
- Comité consultatif québécois en santé animale

TABLES FILIÈRES DE L'INDUSTRIE

- Table ronde de la chaîne de valeur du bœuf (fédéral)
- Table filière du bœuf (provincial) (travaux suspendus)
- Table filière du veau (provincial)

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

- Comité d'administration de l'immeuble
- Table de travail sur la mise en marché
- Table de travail sur le commerce international
- Table de travail sur la sécurité du revenu et les outils financiers

UNIVERSITÉ LAVAL

- Chaire d'analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective

Le Conseil d'administration

La Fédération célèbre les 25 ans du Plan conjoint : un quart de siècle d'engagement et d'accomplissement !

Le Conseil d'administration de la Fédération est composé du président de la Fédération, des présidents des quatorze syndicats régionaux élus dans leur région respective, et des présidents des cinq comités de mise en marché, représentant chacun des secteurs de la production bovine.

Les administrateurs donnent suite aux décisions de l'Assemblée générale annuelle. Ils décident aussi des orientations à donner sur les politiques, les programmes agricoles, la réglementation et toute autre question qui concerne la Fédération, la production et la mise en marché des bovins. En 2006, le Conseil d'administration s'est réuni à 8 reprises.



PRÉSIDENT Michel Dessureault - 2

Les présidents des syndicats des producteurs de bovins

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Maurice Migneault - 10

CENTRE-DU-QUÉBEC
J.-Alain Laroche - 9

GASPÉSIE
Marc Cyr - 15

OUTAOUAIS-LAURENTIDES
Gib Drury - 16

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
Robert Collard - 6

BAS-SAINT-LAURENT
Claude Viel - 4
Membre du Comité exécutif

CÔTE-DU-SUD
Gérard Lapointe - 18

LANAUDIÈRE
André Ricard - 17

QUÉBEC
Denys Beaudet - 1
Vice-président de la Fédération

SAINT-HYACINTHE
Michel Daigle - Absent
Membre du Comité exécutif

BEAUCE
Thérèse G. Carboneau - 3

ESTRIE
Ghislain Drouin - 8

MAURICIE
Rhéaume Allaire - 13

SAINT-JEAN-VALLEYFIELD
Jean-Claude Charette - 7

Les présidents des comités de mise en marché

BOUVILLONS D'ABATTAGE
Jacques Desrosiers - 12

VEAUX DE GRAIN
Gérard Lapointe - 18

VEAUX DE LAIT
Rémy Pouliot - 14

**BOVINS DE RÉFORME ET
VEAUX LAITIERS**
Omer Bouchard - 5
Membre du Comité exécutif

VEAUX D'EMBOUCHE
Alain Juneau - 11

Activités de mise en marché

« La mise en marché collective introduit de l'équité entre les producteurs. Par définition, dans les systèmes collectifs, on s'intéresse à toute la production de tous les producteurs quelle que soit leur localisation. Il y a là égalité des chances entre tous. »

Yvon Proulx

Les marchés

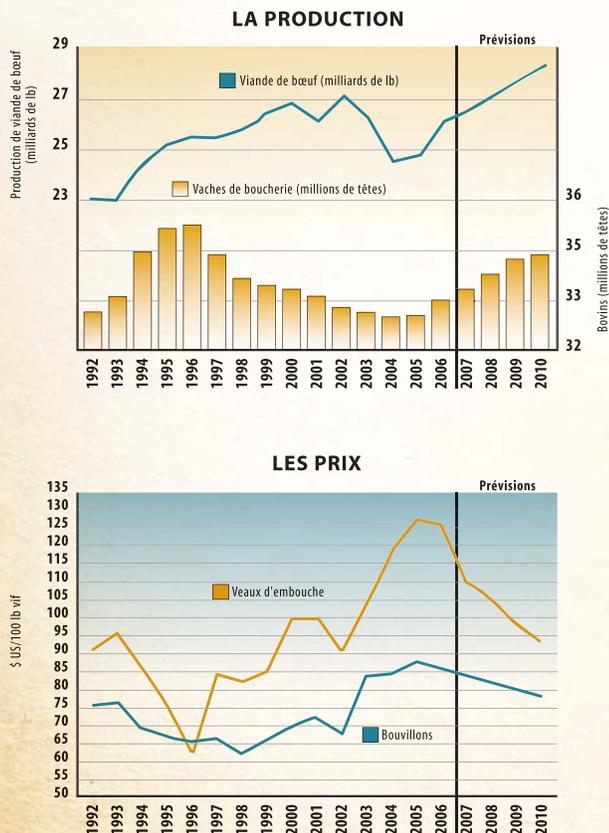
Depuis 2005, le nombre de vaches de boucherie est en légère croissance aux États-Unis. Toutefois, la variété des fourrages et la hausse du prix des grains sont venues ralentir la croissance, qui devrait se poursuivre jusqu'en 2010. La production américaine de viande bovine devrait s'accroître de 2 à 3 % en 2007.

Les exportations américaines s'amplifieront, dans la mesure où la Corée du Sud et le Japon permettront un plus grand accès à leurs marchés. Dus en partie à la baisse de popularité des régimes à haute teneur en protéines, la demande américaine en bœuf pourrait s'effriter et les prix aux producteurs, appelés à baisser.

Au Canada, pour la première fois depuis le début de la crise de l'ESB, le cheptel bovin canadien a connu une légère décroissance en janvier 2006 qui s'est poursuivie en 2007. Depuis la réouverture de la frontière américaine aux bovins de moins de 30 mois pour fins d'engraissement ou d'abattage en juillet 2005, le prix des veaux d'embouche et des bouvillons d'abattage s'est raffermi. En 2006, le Canada a exporté 20 % de sa production de bouvillons d'abattage et 7 % de la production de veaux d'embouche aux États-Unis. Même avec les coûts supplémentaires reliés à l'exportation, le marché américain rapporte davantage aux producteurs.

En décembre 2006, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire a voté unanimement en faveur d'une résolution demandant au gouvernement fédéral de ne plus accorder de permis d'importation supplémentaires. Ainsi, les importations (dépassant de 1500 tonnes le quota alloué de 76 409 tonnes) seraient taxées à 26,5 %, conformément aux règles applicables. Une stratégie a été mise en œuvre afin que ce rapport du comité permanent soit entériné par la Chambre des communes.

Le cycle bovin et le marché américain



*C'est la force du nombre,
l'engagement solidaire des hommes
et des femmes qui, par leur vision,
leur persévérance et leur travail
acharné font évoluer la destinée
de notre industrie bovine.*

Veaux d'embouche

FAITS SAILLANTS

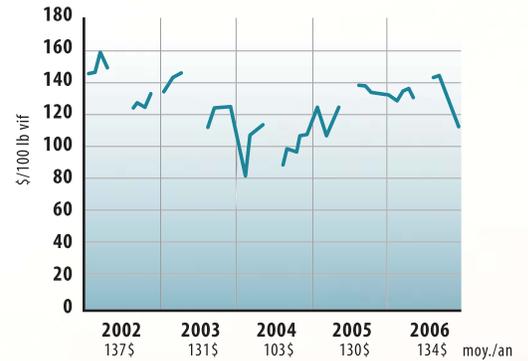
En 2006, la mise en place du Fonds de développement de la mise en marché des veaux d'embouche, à partir d'une partie des frais additionnels perçus sur les veaux hors norme (15 \$/veau hors norme) a permis d'accorder un montant de 116 735 \$ pour réaliser des activités de prospection auprès des vendeurs et des acheteurs, de développement de la semi-finition à forfait et de formation pour les producteurs. L'implication des partenaires dans ce projet est prometteuse pour l'avenir de la mise en marché des veaux d'embouche.

Toujours un enjeu majeur pour le secteur, les actions en matière d'amélioration de la qualité se sont poursuivies. Les vérifications des documents relatifs à la vaccination des veaux d'embouche dans le circuit des encans spécialisés ont été resserrées.

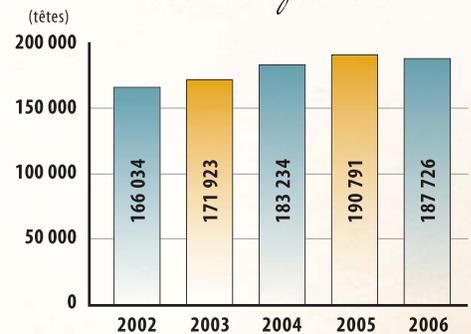
ORIENTATIONS POUR 2007

Afin de maintenir son statut de chef de file dans la vaccination des veaux d'embouche au Canada, et en raison de la compétition grandissante des autres provinces canadiennes dans l'offre d'encans spécialisés réservés aux veaux vaccinés, le comité de mise en marché a entamé une réflexion sur les protocoles de vaccination actuellement en vigueur. Le comité a convenu, unanimement, qu'à partir du 1^{er} janvier 2008, le Protocole de vaccination serait composé de deux programmes qui permettront d'offrir des veaux dont l'immunité est plus complète et le statut immunitaire plus uniforme, ce qui répond davantage aux besoins des acheteurs. Dorénavant, les veaux devront avoir au moins quatre mois au moment de leur vaccination. De plus, la vaccination (vaccin vivant ou vaccin tué avec rappel) devra être complétée au moins deux semaines avant la vente. Des prélèvements sanguins, pris au hasard pour mesurer les niveaux d'anticorps, seront effectués aux encans spécialisés.

Veaux d'embouche
Ventes aux encans spécialisés du Québec
Mâles 500 - 600 lb



Volume de production



« J'ai décidé de m'impliquer dans l'aspect commercialisation, car je pense humblement qu'offrir mon expérience individuelle au profit du groupe peut contribuer positivement à l'avancement de notre secteur de production. »

Alain Juneau

Bouvillons d'abattage

FAITS SAILLANTS

Afin de mieux répondre aux besoins du marché, l'agence de vente a modifié la grille d'écart de prix en septembre 2006 et janvier 2007. Ces modifications concernent essentiellement les pénalités appliquées en fonction du poids de la carcasse. Concrètement, toute carcasse dont le poids se situe entre 550 et 900 lb est maintenant exempt de pénalité. Auparavant, cette fourchette ne portait que sur les carcasses entre 550 et 749 lb.

Lors de l'AGA 2006, les producteurs adoptaient une résolution demandant au comité de proposer un système favorisant une mise en marché ordonnée et efficace. Le 18 décembre 2006, le comité recommandait unanimement de confier, à l'agence de vente, le mandat de développer des ententes commerciales avec les acheteurs pour encadrer, entre autres, les modes de vente et le transport. Cette recommandation a été éternisée par les producteurs de bouvillons réunis le 23 janvier 2007.

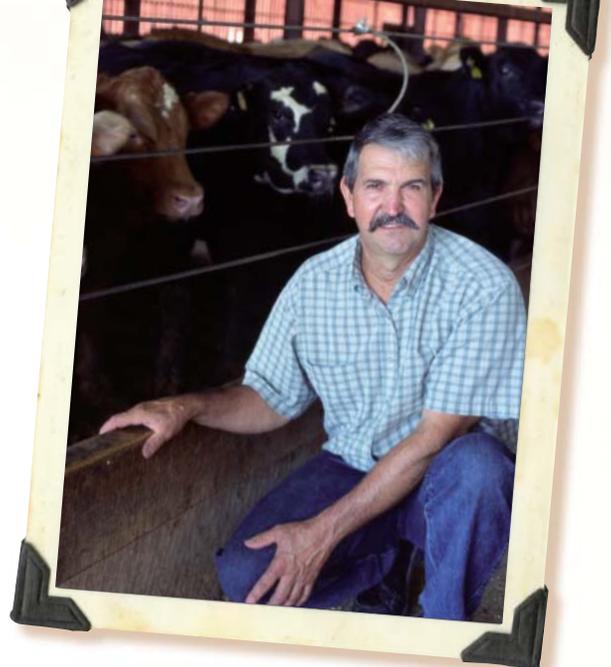
Parmi les différents services offerts aux producteurs, le programme d'expertise vétérinaire a poursuivi ses travaux. Un nouveau responsable a été embauché, il s'agit du Dr André Cécylre. Des articles ont été publiés dans *Bovins du Québec* et dans *L'Expertise vétérinaire en santé des bouvillons d'abattage*. Ils sont disponibles sur le site www.santedesbouvillons.qc.ca. De plus, les résultats d'un sondage mené auprès de tous les médecins vétérinaires praticiens du Québec démontrent que près de 40 d'entre eux sont intéressés à travailler davantage avec les engraisseurs.

En 2006, le logiciel *Bovitrace* a continué son évolution. Notons, entre autres, qu'une rencontre des fermes du réseau des fermes sentinelles aura permis d'améliorer la collecte de données à l'aide du logiciel. Un module « Santé » a été ajouté. Il permet l'inscription du délai d'attente et du rappel de la dose et de l'unité administrée, de l'état de la maladie et des bris d'aiguilles. De nouvelles fonctionnalités relatives à la régie d'élevage ont également été mises à niveau.

Au 31 décembre 2006, 22 entreprises se sont conformées aux critères du programme Bœuf Qualité Plus, ce qui représente environ 20 % de la production. Les producteurs inscrits au programme retirent des bénéfices quotidiens de gestion en termes de procédures de travail, d'efficacité organisationnelle, en diminution des risques liés aux erreurs, en plus de se familiariser avec la production « sous cahier de charges », une tendance de plus en plus présente et vouée à se généraliser.

ORIENTATIONS POUR 2007

Au cours de la prochaine année, l'agence de vente poursuivra ses opérations habituelles en accordant une attention plus particulière à la négociation d'ententes commerciales avec les acheteurs canadiens et américains et en prospectant de nouveaux marchés. Les services actuellement offerts aux producteurs seront consolidés ou encore accrus.



« Au départ, je me suis engagé pour modifier des choses. Je suis resté impliqué parce que je voyais les résultats concrets de mon engagement. »

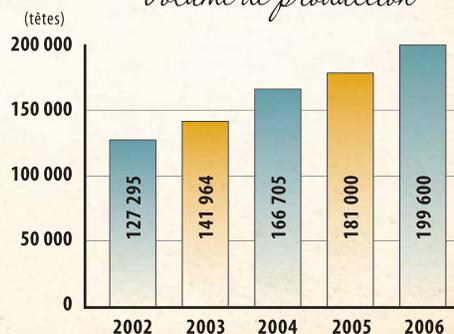
Jacques Desrosiers

Bouvillons d'abattage

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec
Chargements complets de bouvillons "A1-A2", FAB ferme



Volume de production



Bovins de réforme et veaux laitiers

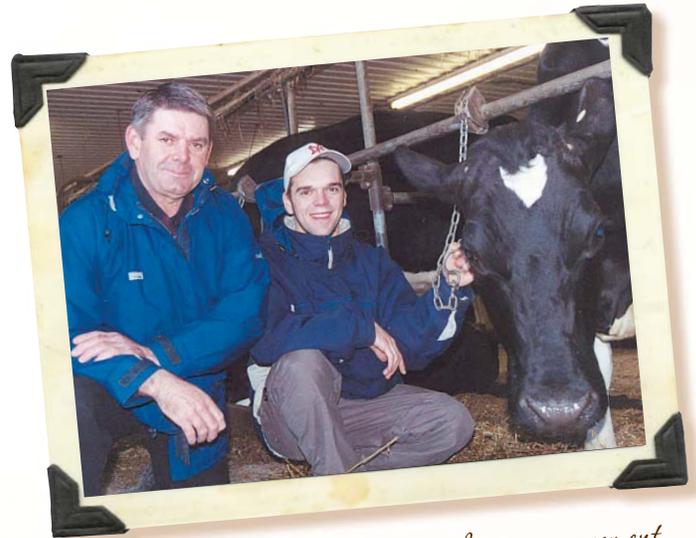
FAITS SAILLANTS

C'est le 2 janvier 2006 que débutaient les ventes sur base carcasse des bovins de réforme. Chaque lundi matin, le prix de base des bovins de réforme est négocié et établi pour toute la semaine. Le paiement des bovins de réforme est effectué à partir de ce prix de base, ajusté selon les grilles d'écart de prix en fonction du classement vivant et du poids carcasse de chaque animal.

Une nouvelle convention de mise en marché sur base carcasse a été signée par une quinzaine d'abattoirs qui sont approvisionnés, selon cette nouvelle entente, en fonction de leurs besoins. Les acheteurs n'ayant pas signé la convention sur base carcasse sont approvisionnés par le système de vente par enchères électroniques, qui fonctionne aussi sur une base carcasse. Des acheteurs de bovins de réforme n'ayant pas signé l'accord se sont regroupés pour former l'Association des abattoirs de bovins de réforme du Québec (AABRQ). Un processus de conciliation s'est enclenché à l'automne 2006 et se poursuit.

ORIENTATIONS POUR 2007

Un projet de recherche sur le classement des carcasses de bovins de réforme à l'abattoir est présentement réalisé en partenariat avec des chercheurs du centre de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Lennoxville. Il a pour but de développer une méthode précise de classement des carcasses directement reliée à leur valeur en viande. Considérant la nouvelle réalité de mise en marché des bovins de réforme sur base carcasse et de ses impacts possibles sur la mise en marché des veaux laitiers, le comité sollicitera un mandat auprès des producteurs pour élaborer un projet qui permettrait de récupérer des gains potentiels pour leurs bovins de réforme et veaux laitiers. Avec ce projet, le comité poursuit son objectif d'offrir, à tous les producteurs du Québec, le meilleur revenu net possible pour leurs bovins de réforme et veaux laitiers.



« Le grand mot que je retiens de mon engagement, c'est la confiance, la confiance que les producteurs donnent à la Fédération. Avec la confiance, on peut faire bouger les choses. Sans la confiance, on n'avance pas, on ne bouge pas. »

Emer Bouchard

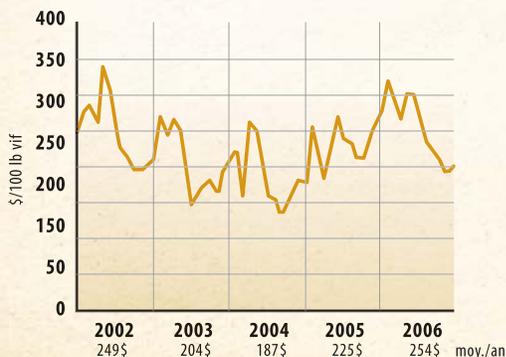
Vaches de réforme

Encans publics du Québec
(carcasse : calcul avec 45% de rendement)

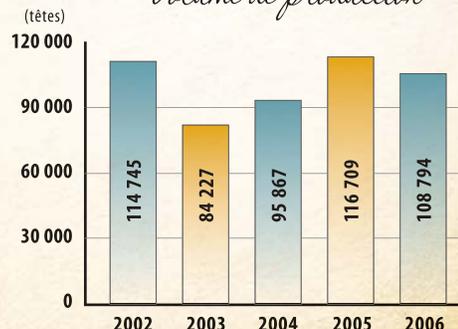


Veaux laitiers d'engraissement

Encans publics du Québec - Bons mâles de tous poids



Volume de production



Veaux de grain

FAITS SAILLANTS

En 2006, l'agence de vente a poursuivi ses efforts pour stabiliser la production et les prix. Le prix net moyen a été de 0,17 \$/lb supérieur à 2005. Le mécanisme de prix de réserve a joué pleinement son rôle en empêchant ainsi une baisse importante et excessive à certaines périodes de l'année. Le mécanisme de prix optimal a également été actualisé au début de l'année 2007.

Les coûts moyens pour la gestion des surplus ont été similaires en 2005 et en 2006. Un total de 12 630 veaux n'ont pas été vendus sur les enchères électroniques. Toutefois, ils ont pratiquement tous été redirigés vers des abattoirs de veaux. Les diverses options possibles pour disposer des veaux non vendus aux enchères électroniques font l'objet d'une évaluation constante afin de permettre aux producteurs d'obtenir le meilleur prix net possible pour leurs animaux. Notons par ailleurs que l'objectif de classer au moins 80 % des veaux classables a été atteint en 2006.

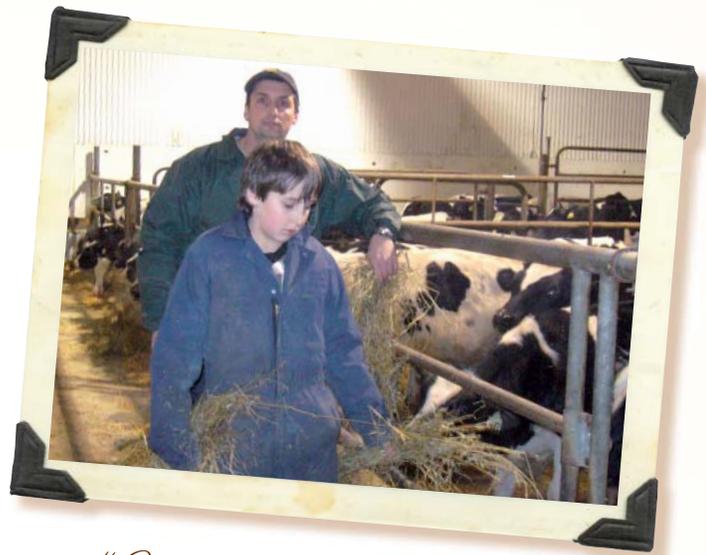
À la suite de l'assemblée générale spéciale du 13 juin 2006, une nouvelle réglementation relative aux historiques exige maintenant que tout producteur produise au moins 40 % de son historique, à défaut de quoi une coupure de 40 % sera appliquée. Elle permet aussi au comité d'allouer des historiques supplémentaires pour répondre aux besoins du marché. Ainsi, en janvier 2007, le comité lançait un premier appel à projets pour un total de 5000 veaux de grain en historiques de référence.

FONDS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT

Les producteurs de veaux de grain ont utilisé leur fonds pour faire la promotion, développer des marchés et accroître la notoriété du Veau de grain du Québec. Plusieurs rencontres, visites et actions dans les chaînes d'alimentation ont été menées en collaboration avec des transformateurs, notamment des activités de dégustation en magasin. Des rencontres d'information ont aussi été réalisées auprès de groupes de consommateurs alors que la réalisation d'un banc d'essai sur le veau de grain, mené avec le concours de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) et mettant à contribution des chefs renommés et des diététistes, aura été un des événements phares en 2006. Le Veau de grain du Québec a aussi poursuivi son partenariat avec les produits *Minçavi* ainsi qu'avec les produits *Cuisine Rochette*. Le lancement du 4^e livret de recettes *Saveurs et veaulupté* a constitué une activité promotionnelle marquante. Des activités de développement des marchés sont également réalisées aux États-Unis, notamment dans le cadre d'une activité promotionnelle à New York.

ORIENTATIONS POUR 2007

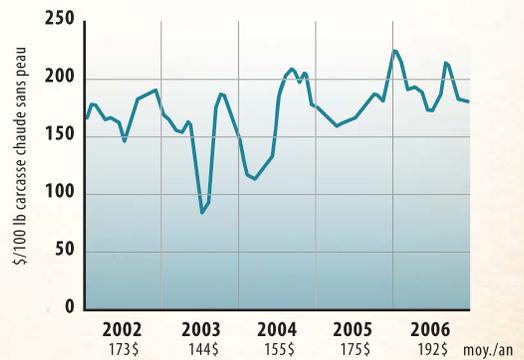
Au cours de la prochaine année, le comité et les acheteurs évalueront la possibilité de mettre en place un système de vente d'une partie des veaux de grain par préattribution. Les producteurs de veaux de grain seront consultés en assemblée générale spéciale si l'étude de faisabilité s'avère positive. Le projet de mise en place d'un nouveau système de transfert électronique des données d'abattage et de classement visant tous les abattoirs de veaux de grain, quel que soit leur volume d'achat, devrait se compléter en 2007.



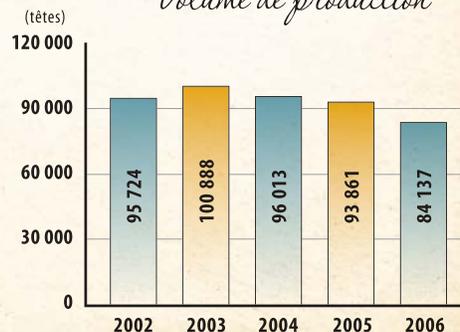
« J'aime relever des défis, faire évoluer les choses et mener à terme des dossiers. C'est ce que mon engagement comme président de Comité de mise en marché des veaux de grain me permet d'accomplir. »
Gerard Lapointe

Veaux de grain

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec
Prix moyen des veaux de grain A2



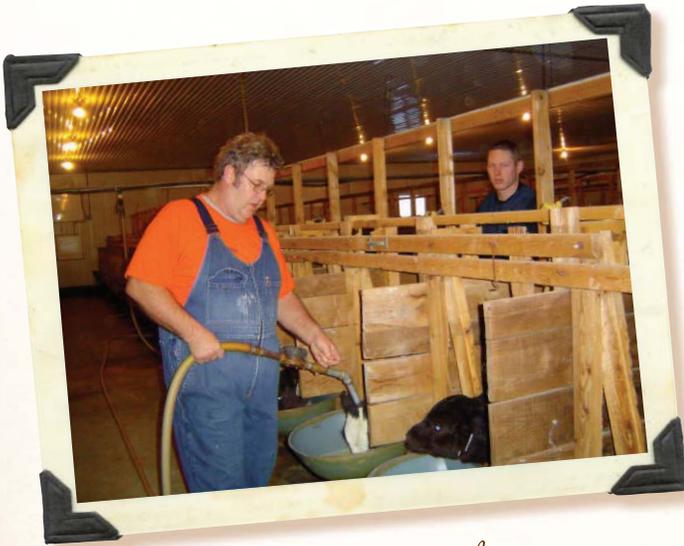
Volume de production



Mission conjointe en France

VEAUX DE LAIT - VEAUX DE GRAIN

En novembre 2006, les présidents de la Fédération et des comités veaux de lait et veaux de grain, et quelques employés, ont participé à une importante mission en France, consacrée à l'étude de la Filière du veau. En plus de visiter des élevages de veaux de boucherie, un important abattoir et plusieurs chaînes d'alimentation, les participants ont assisté au 4e Symposium International de la Filière Veau abordant les thématiques cruciales pour nos productions, à savoir : les attentes des consommateurs, les enjeux pour les professionnels de la Filière veau, le monde de l'élevage et de l'abattage, ainsi que les perspectives d'avenir. Au cours de l'année 2007, les résultats de cette mission seront acheminés aux producteurs via des articles publiés dans *Bovins du Québec*. Un programme du MAPAQ a couvert une partie des frais découlant de cette mission.



« J'aime la production de veaux.
C'est une passion! Pour faire entendre sa voix,
il faut être dans l'action. C'est en marchant
collectivement qu'on arrive à quelque chose. »

Rémy Pouliot

Veaux de lait

Ventes directes aux abattoirs du Québec



Veaux de lait

FAITS SAILLANTS

Le volume de production s'est accru de 1,3 % en 2006, maintenant le Québec en tête de la production de veaux de lait au Canada. Aux États-Unis, la diminution constante de la consommation *per capita* de viande de veau affecte la production.

La Table de fixation du prix des veaux de lait a également poursuivi ses activités hebdomadaires, apportant ainsi efficacité et transparence dans le processus de détermination des prix.

FONDS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT

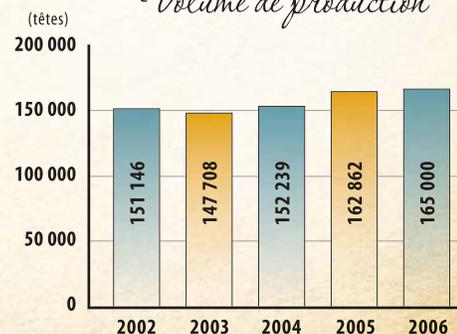
En 2006, le fonds des producteurs a permis le travail en étroite collaboration avec les divers intervenants de l'industrie dans le but d'accroître les ventes et la notoriété du Veau de lait du Québec. Soulignons en particulier la participation active du Veau de lait lors de la promotion des fêtes des bannières *Provigo*, *Maxi* et *Loblaws* via le magazine *Le Choix du président*. De nombreuses activités ont également été réalisées avec les bannières *Métro* et *Sobey's/IGA*. Enfin, les producteurs de veaux de lait ont assuré une présence remarquée lors de plusieurs salons rejoignant le secteur de la restauration et les marchés d'exportation.

ORIENTATIONS POUR 2007

Le comité de mise en marché poursuivra les activités de la Table de fixation du prix. Dans la foulée des démarches amorcées en 2006 pour permettre aux producteurs de veaux de lait de disposer d'outils de gestion plus performants, le comité mandatera les *Collectifs régionaux en formation agricole du Québec* pour mettre sur pied un programme de formation. Parallèlement, le comité explore différentes avenues en matière d'outils de gestion et des possibilités de financement pour les développer.

Le comité ira également de l'avant et étudie déjà divers outils informatiques pouvant faciliter la saisie des données à la ferme et faciliter le travail dans le cas de l'implantation éventuelle du programme HACCP. Il poursuivra aussi la promotion d'actions visant à améliorer encore davantage la qualité des petits veaux laitiers.

Volume de production



Mise en marché et négociation

La Fédération regroupe cinq comités de mise en marché représentant chacun des secteurs de la production bovine. Chaque comité est composé des représentants régionaux du secteur respectif, en plus d'un représentant de la Fédération et d'une association accréditée, le cas échéant.

Les comités de mise en marché ont pour mission d'élaborer les stratégies de mise en marché adaptées à la réalité de leur production. Ils adoptent des règlements pour rendre la mise en marché plus ordonnée et efficace, assurant aux producteurs l'obtention du meilleur revenu net possible pour leurs bovins.

Chaque comité de mise en marché est également assisté d'un comité de négociation qui est chargé d'élaborer, de réaliser et de conclure, conjointement avec la Fédération, les négociations dans son secteur de production. En 2006, les comités de mise en marché se sont réunis à 40 reprises dont 12 fois par téléphone, alors que les comités de négociation ont tenu 53 rencontres dont 21 par appel conférence.

LES COMITÉS DE MISE EN MARCHÉ ET DE NÉGOCIATION

RÉGIONS	BOUVILLONS D'ABATTAGE	BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS	VEAUX D'EMBOUCHE	VEAUX DE GRAIN	VEAUX DE LAIT
Abitibi-Témiscamingue	Dany Frappier	Sylvio Lacasse	Jean-Guy Godbout	Vacant	Vacant
Bas-Saint-Laurent	Jacques Fortin	Pierre Ruest	Maurice Veilleux	Vital Potvin	Vacant
Beauce	Jules Côté	Martin Poulin (CN)	Thérèse G. Carboneau (CN)	Vacant	Alain Marcoux
Centre-du-Québec	Jean-Pierre Sinotte	J.-Alain Laroche, v.-p. (CN)	Line Therrien	Céline Bélanger	Diane St-Hilaire Mario Martineau (subst.) Pascale Dugré (subst.)
Côte-du-Sud	Jean-Yves Landry	Jean-Yves Gosselin	Normand Dumais	Gérard Lapointe, prés. (CN)	Daniel Lajoie
Estrie	Lionel Roy	Pierre E. Carboneau	André Tessier	Antoine Doyon	Patrick St-Onge
Gaspésie	Vacant	Viateur Soucy	Étienne Lagacé	Vacant	Vacant
Lanaudière	Denis Ouellet	Éric Tranchemontagne	Donald Bernèche	Gérard Ricard	Vacant
Mauricie	Michel Trudel	René Perreault	Rhéaume Allaire	Denis Lahaye	Vacant
Outaouais-Laurentides	Jacques Desrosiers, prés. (CN)	Jacques Gévry	Stanley Christensen, v.-p. (CN)	Vacant	Vacant
Québec	Guy D'Anjou	Denys Beaudet (CN)	Alain Juneau, prés. (CN)	Magella Lemay	Rémy Pouliot, prés. (CN) Jocelyn Bilodeau (subst.) Luc Desrochers (subst.)
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Carol Tremblay	Omer Bouchard, prés. (CN)	Pierre Dallaire (CN)	Lysette Harvey (CN)	Vacant
Saint-Hyacinthe	Michel Daigle, v.-p. (CN)	Yvon Boucher	Léandre Cusson	Claude Vasseur, v.-p. (CN)	Yves Barbet, v.-p. (CN) Johanne Poulin (subst.) (CN) Jacques Belda (subst.)
Saint-Jean-Valleyfield	Normand Vinet (CN)	Denis Dumouchel	Serge Dethier	Robert Wynands (CN)	Fabien Fontaine (CN)
Représentant Fédération	Michel Dessureault (CN)	Denys Beaudet (CN) Rhéaume Allaire (représentant CMMVE)	Denys Beaudet (CN)	Michel Dessureault (CN)	Michel Dessureault (CN)
Association accréditée	Orance Mainville (CN) (Société des parcs d'en-graissement du Québec)	Jean-Luc Leclair (CN) (Fédération des producteurs de lait du Québec)	—	—	—

Prés. : président du comité de mise en marché et du comité de négociation v.-p. : vice-président du comité de mise en marché et du comité de négociation CN : membre du comité de négociation subst. : substitut

NOMBRE DE RÉUNIONS EN 2006

Veaux d'embouche	Comité de mise en marché : 5	Comité de négociation : 6
Bouvillons d'abattage	Comité de mise en marché : 7	Comité de négociation : 12
Bovins de réforme	Comité de mise en marché : 12	Comité de négociation : 10
Veaux de grain	Comité de mise en marché : 12	Comité de négociation : 23
Veaux de lait	Comité de mise en marché : 5	Comité de négociation : 2

Activités en aval de la production

Au cours des dernières années, la Fédération a développé différents partenariats d'affaires dans des secteurs névralgiques de la production bovine, dans le but d'améliorer la mise en marché des bovins, de se rapprocher des consommateurs et d'accroître le revenu net des producteurs.

Activités en aval de la production



RÉSEAU ENCANS QUÉBEC S.E.C. (REQ)

Propriété à 50 % des producteurs de bovins du Québec et à 50 % de Gestion STM, REQ met en marché plus de 80 % du bétail vendu par encan au Québec. Créé en 2002, REQ opère trois sites principaux (St-Isidore, St-Hyacinthe et Danville), ainsi que deux sites complémentaires (Princeville et Ste-Marie-de-Beauce).

Faits saillants

Au cours de l'année 2006, REQ a amélioré ses installations et accru ses services aux producteurs, tout en contrôlant les coûts de commercialisation des bovins. Afin d'accroître le bien-être animal et de fournir de l'eau aux bovins en tout temps de l'année, des abreuvoirs chauffants ont été installés à St-Isidore. De plus, REQ a développé un service de semi-finition des veaux d'embouche, offrant ainsi aux acheteurs et aux vendeurs un service comparable au modèle à l'œuvre dans l'Ouest canadien. Des services en région se sont ajoutés tels le soutien aux services de vente de veaux d'embouche au Saguenay-Lac-St-Jean et la création de deux postes de rassemblement en Abitibi-Témiscamingue et en Outaouais pour les bovins de réforme.

Au cours des ses deux derniers exercices financiers, REQ a dégagé des bénéfices, quoique modestes.

LES ABATTOIRS ZÉNON BILLETTE INC. (BILLETTE)

Acquis collectivement le 25 juin 2004 par les producteurs de bouvillons d'abattage du Québec, Billette a généré, en 2006, un chiffre d'affaires de 65 M\$. Propriété à 80 % des producteurs, il emploie aujourd'hui 180 travailleurs.

Forts de ce partenariat d'affaires, les producteurs sécurisent l'écoulement de leur produit, tout en maintenant la compétitivité entre les acheteurs pour favoriser l'obtention d'un prix juste et équitable pour l'ensemble des producteurs.

Faits saillants

En 2006, d'importants travaux d'agrandissement et de modernisation de l'abattoir ont permis de doubler la capacité d'abattage pour l'établir à 1400 bouvillons par semaine. Les volumes abattus sont toujours en hausse, atteignant actuellement 1200 bouvillons par semaine.

Une nouvelle équipe de direction tient solidement les rênes de l'entreprise depuis l'automne 2006. À travers son *Programme d'aide financière pour les abattoirs de ruminants*, le gouvernement fédéral a injecté 2,37 M\$ dans l'entreprise. Une demande de soutien financier complémentaire est toujours en cours auprès du gouvernement du Québec. L'apport demandé aux gouvernements contribuera au redressement de la situation financière de l'entreprise.

L'année 2007 sera ainsi consacrée à la consolidation des opérations de l'abattoir et à la mise en place d'un plan de retour à la rentabilité obtenue, entre autres, par l'amélioration de l'efficacité de l'abattage et de la découpe, par l'élimination de la menace environnementale, par l'amélioration de la qualité, ainsi que par la valorisation de la viande et des sous-produits.



LEVINOFF-COLBEX S.E.C.

À la suite de l'entente de principe survenue le 2 décembre 2004, les producteurs de bovins de réforme du Québec devenaient propriétaires à 80 % de Levinoff-Colbex le 1^{er} janvier 2006. En cours d'année, le dernier bloc de 20 % des actions a été acquis par les producteurs. Le groupe Cola est lié par un contrat de gestion renouvelable de cinq ans.

Avec ses 375 employés, Levinoff-Colbex, la plus importante entreprise d'abattage et de transformation de vaches de réforme de l'est du Canada, abat et transforme entre 3000 et 4000 bovins de réforme par semaine. En 2006, Levinoff-Colbex a généré un chiffre d'affaires de 120 M\$.

Fort de leur acquisition, les producteurs s'assurent l'optimisation du prix de leurs bovins de réforme, tout en récupérant, à moyen terme, une partie des bénéfices reliés aux opérations d'abattage et de transformation. Rappelons que les bovins de plus de 30 mois et leur viande sont toujours sous embargo et que la commercialisation de la viande, à l'exception de quelques sous-produits, se fait exclusivement au Canada.

Faits saillants

Malgré cinq nouveaux cas d'ESB découverts au Canada en 2006 et la baisse de 6 % du prix du bœuf désossé canadien, le prix des vaches de réforme s'est accru de 13 % en 2006.

L'approvisionnement se fait à 60 % avec des bovins de réforme provenant du Québec. Les autres bovins proviennent de l'Ontario, des Maritimes et de l'Ouest canadien. Des discussions sont en cours avec des groupes externes afin de sécuriser l'approvisionnement à long terme de l'entreprise.

Levinoff-Colbex est une entreprise profitable, en mesure d'honorer ses obligations financières. Elle possède toutefois un endettement élevé et ses liquidités sont restreintes. Dans le but de consolider la situation financière de l'entreprise et de lui assurer une viabilité et une compétitivité à long terme, des démarches se poursuivent auprès du gouvernement fédéral pour obtenir un soutien financier.



Un quart de siècle d'engagement et d'accomplissement

PRODUCTEURS ET EMPLOYÉS, UNE ÉQUIPE GAGNANTE

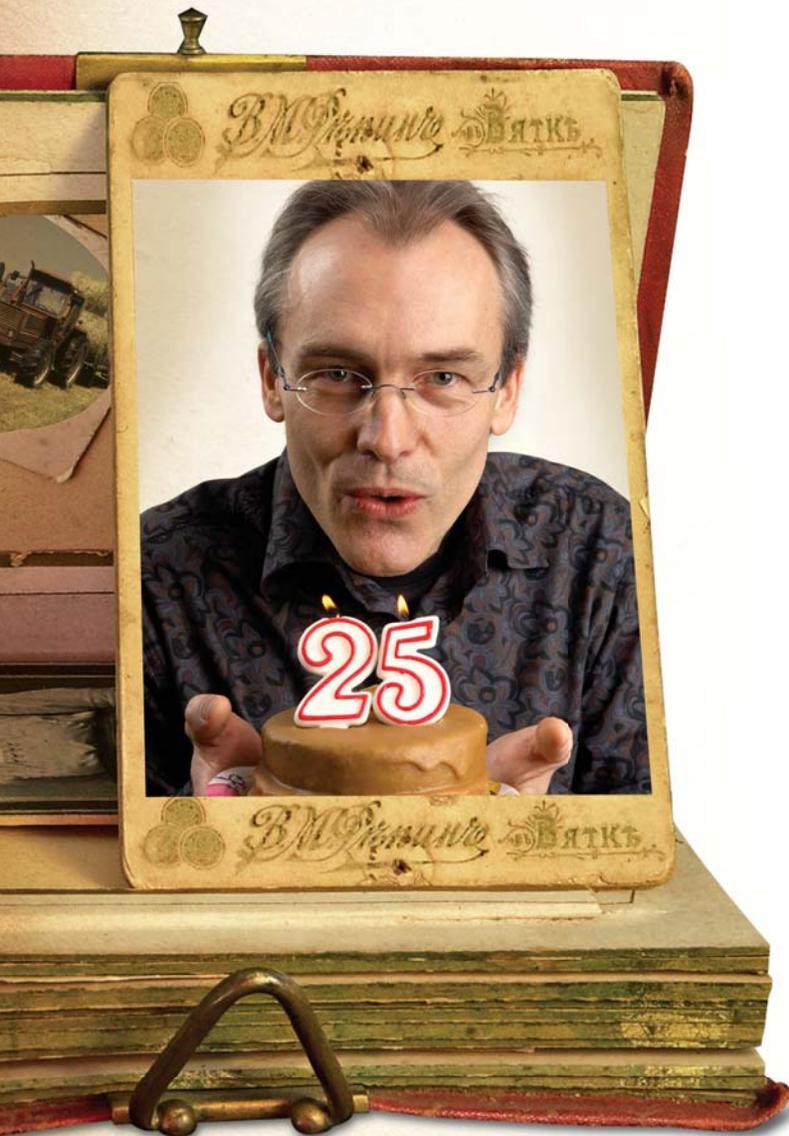
Depuis 1982, la Fédération gère le Plan conjoint des producteurs de bovins. Depuis un quart de siècle donc, des hommes et des femmes se sont engagés dans l'action collective avec pour objectif premier de faire évoluer leur secteur de production, en proposant des solutions qui bénéficient à l'ensemble. En 2007, c'est près de 24 000 producteurs de bovins répartis dans 14 500 entreprises agricoles qui célèbrent les 25 ans de leur Plan conjoint.

La structure même du Plan oblige la responsabilisation, non seulement du Conseil d'administration de la Fédération, mais aussi des cinq comités de mise en marché. Cela confère, en retour, davantage d'autonomie à chacun des secteurs de production. Cette implication de toutes les instances ne serait possible sans le soutien et l'accompagnement de l'équipe de la Fédération.

Telle une organisation bicéphale, la force de la Fédération résulte de ces deux facteurs clés : des élus engagés et une équipe d'employés qui les joint dans la réflexion et qui met en exécution les décisions prises. À la Fédération, les élus sont présents dans l'action. Ils s'impliquent et ils fixent les grandes orientations de la Fédération. Leur vision est cruciale et fondamentale pour la pérennité des initiatives. Ils sont la voix des 24 000 producteurs!

L'équipe de soutien fait association avec les producteurs, elle facilite la matérialisation de leurs idées. Au fil des ans, la famille s'est agrandie et s'est spécialisée. On compte maintenant 42 employés à la Fédération, sans compter des consultants qui viennent, selon les dossiers, compléter les compétences déjà disponibles. L'agriculture d'aujourd'hui est plus complexe et lance de nouveaux défis que la Fédération est toujours prête à relever grâce à sa multidisciplinarité.

L'administration et l'application du Plan conjoint ont également entraîné une certaine évolution du syndicalisme agricole. D'un syndicalisme exclusivement de revendications, nous sommes passés graduellement à un syndicalisme d'actions. Par exemple, nous siégeons maintenant sur des conseils d'administration et des comités qui appliquent des programmes et des règlements gouvernementaux. Avec notre implication en aval de la production, dans les encans et les abattoirs, nous sommes aujourd'hui impliqués dans du syndicalisme d'affaires.



Message du secrétaire

Cette nouvelle réalité présente un nouveau challenge pour les élus et les employés, celui des communications. Comment être le plus transparent possible sans divulguer des informations commercialement sensibles, dont le dévoilement pourrait nuire à l'efficacité, à la productivité ou à la rentabilité de nos entreprises ? Le respect, la solidarité et la confiance des producteurs envers leurs élus prennent alors toute leur importance.

Pour répondre à ce défi, la Fédération compte aussi sur le travail des 14 syndicats régionaux qui bénéficient d'une grande proximité avec les producteurs. Nos syndicats agissent telle une courroie de transmission de l'information. Ils sont le relais des élus vers la base, mais aussi de la base vers les élus. Voilà qui favorise l'efficacité, l'unité et la cohésion de la Fédération.

Grâce au leadership des élus et à la compétence et à l'efficacité des employés, les producteurs de bovins du Québec peuvent compter sur une équipe aguerrie. C'est ce qui fait la force d'exécution de notre Fédération et qui crée des conditions gagnantes à la réalisation des projets.

Prochain arrêt : les noces d'or !

Gaëtan Bélanger, agr.
Le secrétaire



« Aux comptables et agronomes de la première heure se sont ajoutés des économistes, avocats, communicateurs, spécialistes en marketing et marchandisage, vétérinaires et autres professionnels. »

Gaëtan Bélanger

À titre d'employé de la Fédération depuis maintenant 25 ans, dont 22 ans à la direction générale, je peux témoigner de l'évolution profonde du contexte global avec lequel notre agriculture doit composer.

À nouveaux problèmes, nouveaux moyens! Curieusement, tel un coffre d'outils sans cesse renouvelé, la Loi sur la mise en marché et le Plan conjoint recèlent encore aujourd'hui des mécanismes et des pouvoirs qui permettent de faire face aux nouvelles situations qui se présentent.

Il s'agit de les identifier et d'apprendre à les utiliser judicieusement.

Les syndicats régionaux

Les syndicats régionaux regroupent les producteurs de bovins présents dans leur région respective. Chaque syndicat possède son propre conseil d'administration, dont le président siège au Conseil d'administration de la Fédération.

En plus d'assurer une représentation régionale, les syndicats mettent en œuvre des projets de développement de la production et collaborent à la mise en marché des bovins. Dans chacune des régions, un secrétaire assume la planification et le suivi des activités courantes du syndicat.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Téléphone : (819) 762-0833

Télécopieur : (819) 762-0575

Secrétaire : Christel Groux

Courriel : cgroux@upa.qc.ca

BAS-SAINT-LAURENT

Téléphone : (418) 723-2424

Télécopieur : (418) 723-6045

Secrétaire : Pierre Duchesne

Courriel : pduchesne@upa.qc.ca

BEAUCE

Téléphone : (418) 228-5588

Télécopieur : (418) 228-3943

Secrétaire : Marcel Gaulin

Courriel : mgaulin@upa.qc.ca

CENTRE-DU-QUÉBEC

Téléphone : (819) 293-5838

Télécopieur : (819) 293-6698

Secrétaire : France Trudel

Courriel : ftrudel@upa.qc.ca

CÔTE-DU-SUD

Téléphone : (418) 856-3044

Télécopieur : (418) 856-5199

Secrétaire : Katerine Montcalm

Courriel : kmontcalm@upa.qc.ca

ESTRIE

Téléphone : (819) 346-8905

Télécopieur : (819) 346-2533

Secrétaire : Robert Trudeau

Courriel : rtrudeau@upa.qc.ca

GASPÉSIE

Téléphone : (418) 392-4466

Télécopieur : (418) 392-4862

Secrétaire : Jean-Paul St-Onge

Courriel : jpst-ong@upa.qc.ca

LANAUDIÈRE

Téléphone : (450) 753-7486/87

Télécopieur : (450) 759-7610

Secrétaire : Claude Laflamme

Courriel : claflamme@upa.qc.ca

MAURICIE

Téléphone : (819) 378-4033

Télécopieur : (819) 371-2712

Secrétaire : Édith Daigle

Courriel : edaigle@upa.qc.ca

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

Téléphone : (450) 472-0440

Télécopieur : (450) 472-8386

Secrétaire : Luc Fuoco

Courriel : lfuoco@upa.qc.ca

QUÉBEC

Téléphone : (418) 872-0770

Télécopieur : (418) 872-3386

Secrétaire : Nadia Forget

Courriel : nforget@upa.qc.ca

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Téléphone : (418) 542-5666

Télécopieur : (418) 542-3011

Secrétaire : Claire Simard

Courriel : csimard@upa.qc.ca

SAINT-HYACINTHE

Téléphone : (450) 467-1124

Télécopieur : (450) 778-3797

Secrétaire : Roch Guay

Courriel : rguay@upa.qc.ca

SAINT-JEAN-VALLEYFIELD

Téléphone : (450) 454-5115

Télécopieur : (450) 454-6918

Secrétaire : Catherine Turgeon

Courriel : cturgeon@upa.qc.ca



Je me souviens, mon grand-père disait...

Le grand-père parle du temps qu'il fera, de la récolte qui vient.

*Il affirme que l'hiver sera neigeux puisque les oignons
ont la pelure épaisse. Il raconte son temps, ses souvenirs.*

Le petit-fils écoute d'une oreille attentive et enregistre tout.

*Ainsi se transmettent la tradition, les contes, les légendes,
les croyances, les valeurs ancestrales.*

*Et, un beau jour, l'enfant se surprendra à déclarer
« Mon grand-père disait... ».*

Tiré du livre *Aux limites de la mémoire*.



Fédération
des producteurs
de bovins
du Québec



555, boul. Roland-Therrien
Bureau 305
Longueuil (Québec)
J4H 4G2

Tél. : (450) 679-0530
Télec. : (450) 442-9348
fpbq@upa.qc.ca
www.bovin.qc.ca